

LAFON Louis, Prosper	Classe : 1911 Mobilisé	Malade Pensionné	Lien avec Espagnac : non natif / non résident
---------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------	--

IDENTIFICATION

Nom : Lafon

Prénoms : Louis, Prosper

Date et lieu de naissance : 30.09.1891 à Brengues

Date et lieu de décès :

Filiation* : Lafon Jean ; Hugon Céline ; domiciliés à Brengues

Profession* : menuisier

Lieu de résidence* : Brengues

Description* : taille : 1,65 m. ; châtain moyen ; instruction : 3

(* situation à l'année de la classe

ETATS DES SERVICES ANTERIEURS A 1914

Classe : 1911

Conseil révision (décision, motif) : bon pour service armé

Incorporation (date, lieu, unité) : 10.10.1912, à Saint-Gaudens, au 83^{ème} régiment d'infanterie

Libération (date et motif) :

Réserves (date, unités, période) :

Observations :

Classé par la commission spéciale de réforme de Saint-Gaudens du 19.06.1913, dans les services auxiliaires pour développement musculaire insuffisant, et maintenu au 83^{ème} RI par décision du 21.06.1913 général commandant la 67^{ème} brigade d'infanterie

ETATS DES SERVICES 14 – 18

Classe : 1911

Conseil de révision (date, décision et motif) :

Mobilisation (date, lieu, unité, grade) : 02.08.1914, 83^{ème} régiment d'infanterie, soldat de 2^{ème} classe

Situation de famille à la mobilisation :**Profession à la mobilisation*** : conscrit au 83^{ème} RI**Résidence à la mobilisation*** : Saint-Gaudens, au titre du service militaire

(*) situation établie au vu de la fiche matricule

Chronologie des services :

08.11.1914 : maintenu dans les services auxiliaires par commission de 3 médecins à Saint-Gaudens

07.09.1915 : réformé n°2 par la commission spéciale de réforme de Saint-Gaudens pour tuberculose pulmonaire

Récompenses (médailles, citations) :**Campagnes contre l'Allemagne** : 02.08.14 au 07.09.15

Zone de l'intérieur : 02.08.14 au 07.09.15

Décès (date, lieu, circonstances) :**Inhumation** :**Commission réforme** (date, décision, motif) :**Libération** (date, motif, lieu) : réformé et rayé des contrôles le 08.09.1915, se retire à Brengues**Durée de la mobilisation** : 13 mois**Mentions** (mort pour la France, pensionné) :

Pension à 30 % en 1919, aggravée à 40 % en 1923

Louis, Prosper LAFON																												
Age et résidence à la mobilisation : 23 ans ; Brengues																												
83°RI 02.08																												
1	9	1	4		1	9	1	5		1	9	1	6		1	9	1	7		1	9	1	8		1	9	1	9
07.09																												
Démobilisé / réformé																												
Zone de l'intérieur				Zone des armées				Armée d'orient				convalescence																

ETATS DES SERVICES POSTERIEURS A 1918**Réserves** (date, unités, période) :

Réformé n°1 le 03.10.1919, par la commission spéciale de réforme de Toulouse avec pension permanente pour invalidité de 30 % pour « bronchite chronique et emphysème pulmonaire avec rudesse respiratoire et râles sibilants. Pleurite marquée à la base gauche »

Réformé n°1 le 27.06.1923, par la commission spéciale de réforme de Toulouse avec pension permanente pour invalidité de 40 % pour « bronchite chronique et emphysème ».

Résidence à la mobilisation :

Mobilisation 39 (date, lieu, unité) :

Campagnes contre l'Allemagne :

Chronologie des services :

Libération (date, motif, lieu) :

SOURCES DOCUMENTAIRES

Registre matricule
Registres d'état civil
Recensements

DIVERS

1 – liens avec Espagnac :

Louis, Prosper Lafon est né à Brengues en septembre 1891 et il s'y retire lorsqu'il est réformé en octobre 1915.

Son acte de naissance porte toutefois mention de son mariage le 11 novembre 1917 à la mairie d'Espagnac avec Vialatte Gabrielle Valérie, née le 13 janvier 1898 dont le père est cultivateur aubergiste à Espagnac.

Par ailleurs sa fiche matricule précise qu'un état signalétique des services a été transmis à son nom à la mairie d'Espagnac le 23 août 1955, signifiant ainsi qu'il y réside encore à cette date, établissant donc un lien assez fort avec cette commune.

2 - chronologie des services et pension :

Louis, Prosper Lafon de la classe 1911 est incorporé au 83^{ème} régiment d'infanterie à Saint-Gaudens en octobre 1912.

Dès le mois de juin 1913, la commission de réforme arguant d'une insuffisance de développement musculaire le déclasse dans les services auxiliaires.

Il demeure toutefois affecté au 83^{ème} régiment d'infanterie et s'y trouve encore lorsque la mobilisation générale est décrétée.

Bien que sa fiche ne le précise pas, il est très vraisemblablement mobilisé sur place.

Sa constitution et manifestement d'autres problèmes de santé apparus depuis son incorporation le maintienne en zone intérieure et après avoir été examiné par trois médecins il est décidé le 8 novembre 1914 de le maintenir dans les services auxiliaires et à l'arrière sans que l'on connaisse le motif exact de cette décision.

Son état de santé ne s'améliorant pas, la commission spéciale de réforme de Saint-Gaudens décide de proposer sa réforme le 7 septembre 1915 cette fois-ci pour tuberculose pulmonaire.

Il est effectivement rayé des contrôles le lendemain et rejoint Brengues.

Si la réforme prononcée en 1915 l'a été au titre de la réforme n°2 c'est-à-dire pour des affections sans lien avec le service, sa situation est réexaminée après la guerre et deux commissions en 1919 puis en 1923 se prononce pour une réforme n°1 c'est-à-dire en lien avec des affections contractées au service, reconnaissant au surplus une invalidité de 30 puis de 40 % pour des affections pulmonaires.

Cette pratique d'une réforme n° 2 au cours de la guerre, évitant d'avoir à se prononcer immédiatement sur le lien au service, révisée en réforme n°1 par une commission d'après-guerre qui réévalue l'origine des affections et leur attribue un lien avec les services militaires, est assez fréquente.